

Volet Expositions - Artistes professionnels émergents – Programmation 2026-2027

La salle d'exposition du CCGV se veut un lieu de diffusion de proximité. Elle fournit une plateforme dynamique pour les artistes professionnel.le.s émergent.e.s* en leur offrant les moyens d'explorer, de développer et de partager leur vision artistique avec différents publics. À travers des expositions et des initiatives de médiations participatives, nous visons à promouvoir une diversité de perspectives afin de favoriser les rencontres inspirantes et l'émergence de réflexions collectives fécondes.

L'objectif est de mettre en lumière des postures artistiques, des agencements et des mises en espace singulières qui suscitent des réflexions critiques sur les enjeux actuels. Nous encourageons les propositions audacieuses d'un point de vue technique et thématique afin de susciter des formes inédites d'engagement et d'interaction avec les publics.

La salle d'exposition du CCGV se veut un espace accessible à tou.te.s. Nous souhaitons ponctuer la plage d'exposition d'activités de pratique artistique qui permettent la rencontre entre l'artiste et la communauté. En ce sens, le projet d'exposition proposé doit également comprendre deux propositions d'activités de création adaptées à un public cible. L'artiste détermine avec quel public ou encore avec quel organisme communautaire il ou elle souhaite s'impliquer.

Ces activités comprennent une présentation interactive de l'exposition et de la pratique de l'artiste. Elles offriront également aux participant.e.s l'opportunité d'expérimenter une technique ou un procédé utilisé par l'artiste dans son processus créatif. Par ailleurs, elles peuvent encourager une approche collaborative de la création, favorisant les échanges artistiques et culturels dans une atmosphère conviviale et de proximité.

Présentation de l'espace

La salle d'exposition du CCGV est un espace lumineux situé au rez-de-chaussée du bâtiment historique Georges-Vanier. Cet espace se caractérise par ses nombreuses fenêtres (12) qui offrent une vue sur le parc Vinet, la rue Workman et vers les lieux de passage intérieurs du bâtiment. La salle possède également un plancher de bois franc et un plafond en partie suspendu avec un système d'éclairage à intensité variable.

Modalités d'exposition

Les expositions sont d'une durée de 7 semaines. Le CCGV accompagne l'artiste dans la mise en place de l'exposition et le développement des activités de pratique artistique et lui offre l'espace d'exposition. Chaque exposition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'artiste et l'équipe du CCGV. Toutes les parties prenantes seront alors invitées à jouer un rôle actif dans les étapes de la réalisation de l'exposition.

Le CCGV offre:

- Des droits d'exposition en fonction des barèmes établis par la CARFAC.

- Des honoraires professionnels ainsi qu'un budget pour couvrir le matériel nécessaire à l'animation des activités de pratique artistique.
- Accompagnement d'un.e technicien.ne pendant la première journée du montage. Possibilité de faire le montage pendant plusieurs jours.
- Un accompagnement dans la coordination et le développement du projet d'exposition et de la mise sur pied des activités de pratique artistique.
- La promotion et la diffusion de l'exposition.

Critères d'admissibilité:

- Artiste individuel.le. ou collectif d'artistes ayant une pratique en arts visuels: peinture, art d'impression, arts numériques, dessin, sculpture, installation, performance, ou tout autre pratique en arts visuels.
- Posséder 5 ans et moins de pratique artistique professionnelle
- *Se définir comme un.e artiste professionnel.le: voir [glossaire du CAM.](#))

Critères d'évaluation:

- Audace et mérite artistique.
- Engagement des publics et inscription du projet dans la communauté
- Cohérence du propos et faisabilité selon les caractéristiques de la salle d'exposition du CCGV
- Pertinence des activités de pratique artistique en fonction du public cible.

Votre dossier de candidature doit comprendre :

- Présentation de l'exposition, incluant la description technique de l'exposition (500 mots maximum);
- Présentation de votre démarche artistique et une courte biographie (500 mots maximum);
- Présentation de deux propositions d'activités de pratique artistique qui seront présentées durant votre exposition. Déterminer le public ciblé (enfant/famille, adolescent, adulte, ainée, etc et/ou organisme communautaire).
- Curriculum vitae (2 pages maximum)
- 10 images illustrant votre projet d'exposition, ainsi qu'un descriptif de chaque image (média, année, dimension).

Partenariats:

École des arts visuels et médiatiques, UQAM

- Une plage d'exposition annuelle est réservée à une exposition de fin de maîtrise en arts visuels et médiatiques de l'UQAM

artch

- Une plage d'exposition est réservée à un.e artiste faisant partie d'une cohorte de artch.

Date limite pour postuler : 31 mars 2025

Si vous avez un compte gmail, veuillez remplir et soumettre votre dossier de candidature en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.gle/DQuf6wZCphntLBKA>.

Si vous n'avez pas de compte gmail, veuillez remplir le formulaire et faire parvenir votre dossier à l'adresse courriel : info@ccgv.ca.

Seuls les dossiers complets seront considérés.

Soucieux d'assurer le respect de l'accès à l'égalité et à l'équité sociale, le CCGV invite les personnes qui le souhaitent à s'auto-identifier. Le bâtiment du CCGV offre l'accès universel et nos espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.